



PARRAINAGE DES CANDIDATS AU CERCLE MONTESQUIEU

Les candidats sont parrainés par **au moins deux membres** dont un membre du conseil d'administration et un membre actif du Cercle auxquels ils présentent leurs **motivations** au projet d'adhésion.



Candidat



Membres du Cercle Montesquieu

Après avoir validé leur **projet d'adhésion**, les parrains s'assurent que le dossier de candidature de leurs filleul(e)s est dûment complété et envoyé via le site du Cercle et soutiennent activement leur candidature.

Les candidatures sont examinées et validées ensuite par un groupe composé de membres du conseil d'administration qui se renouvelle **deux fois par an** et vote à l'unanimité.

Toute candidature qui soulève des questions fait l'objet d'une discussion en conseil d'administration pour décision finale.

Une fois leur candidature définitivement acceptée, les candidats deviennent officiellement membres.

Les **nouveaux membres** sont reçus par la Présidente et/ou des membres du conseil d'administration et/ou les présidents des commissions qui leur présentent l'ensemble des activités du Cercle, son organisation et son fonctionnement.

Les parrains s'engagent à accompagner les nouveaux membres pour faciliter leur **intégration** au sein du Cercle.

Quelques mois après leur adhésion, les nouveaux membres expriment leurs impressions et attentes sur le Cercle sous la forme d'un **rapport d'étonnement** remis à leurs parrains.



VIE DU CERCLE ÉVÈNEMENTS

Les **membres sont invités**, en fonction de leurs champs de compétences, de leurs centres d'intérêts, de leurs mandats, de leur activité professorale et de leur disponibilité, à **participer** et **contribuer** aux travaux du Cercle, en particulier au sein de ses diverses commissions et à **s'investir** dans de nouveaux projets.

De même, le **Conseil d'Administration** peut être amené à **solliciter** tel ou tel membre en vue de contribuer aux travaux du Cercle et de participer à un événement particulier (colloque, débat, etc.).



www.cercle-montesquieu.fr

Email : contact@cercle-montesquieu.fr

ENGAGEMENTS DES MEMBRES DU CERCLE



Les membres du Cercle partagent ses valeurs en vue de contribuer au **développement**, à la **reconnaissance** et à la **promotion** de la fonction juridique dans les entreprises.

Les membres favorisent le **développement** de liens humains et amicaux entre eux et contribuent ainsi à la richesse de leurs échanges dans un climat de confiance.

Les membres participent aux principales missions du Cercle, à savoir :

- **Favoriser** les échanges professionnels et amicaux entre directeurs juridiques ;
- **Promouvoir** le directeur juridique et sa fonction ;
- Contribuer à la **formation** des directeurs juridiques de demain ;
- Être l'**interlocuteur reconnu** dans les débats sur le **droit en entreprise**.

Les membres se conforment au Statut et au Règlement intérieur du Cercle ainsi qu'au Code de Déontologie des Juristes d'entreprise établi par le Comité de Déontologie de l'Association Française des Juristes d'Entreprise (AFJE), adopté par le Cercle.



COMMUNICATION PROMOTION DU CERCLE



Le Cercle met en œuvre tous les **moyens de communication** techniquement possibles (téléconférence, visioconférence, etc.) afin de permettre à tout membre, et en particulier à **ceux ne résidant pas en région parisienne**, de participer aux événements, conférences, travaux des commissions, du bureau et du conseil d'administration.

Par ailleurs, des **outils adaptés** (site internet, application pour smartphone, plateforme d'échanges entre membres, etc.) sont mis en place pour favoriser une plus grande **implication** des membres.

Chaque membre est incité, dans sa pratique professionnelle quotidienne et lors de sa participation à un événement, à être un **acteur de communication** du Cercle, notamment auprès des professionnels du droit, des dirigeants d'entreprise, des administrateurs et actionnaires de sa société.

Les membres sont invités à **promouvoir le Cercle** et encouragés à présenter au conseil d'administration via le secrétaire général des candidats qu'ils recommandent afin d'**élargir la représentativité du Cercle dans tous les secteurs d'activité**, permettant ainsi de contribuer à enrichir le Cercle de membres d'horizons et d'expertises variés en vue d'**accroître son dynamisme et son rayonnement en France et à l'international**.